



# PRIX WHITMAN WRIGHT

## COMITÉ DE L'INNOVATION ET DES TI

### Cadres de référence

#### Introduction

- Le prix Whitman Wright pour l'excellence des technologies de l'information en génie civil sera remis annuellement à un ingénieur pour son travail remarquable sur le plan des technologies de l'information (TI) en génie civil.
- Ce prix à pour but de reconnaître les ingénieurs qui ont apporté une contribution importante dans la promotion de l'application des TI en génie civil. Les domaines de contributions importantes peuvent inclure une ou plusieurs des catégories suivantes :
  - Recherche originale
  - Développement considérable
  - Application innovatrice
  - Enseignement exceptionnel
- Il est prévu que ce prix sera remis annuellement. Toutefois, il n'est pas nécessaire de remettre un prix au cours de l'année si, d'après le comité de sélection, aucune candidature valable n'est retenue.
- Le prix consistera en un certificat de la SCGC signé par le président de la Société. Le prix sera présenté par le président de la SCGC ou son/sa délégué (e) lors du banquet de remise des prix annuels de la SCGC.
- Le candidat pour le prix sera choisi par le comité des distinctions honorifiques et des fellowships de la SCGC, sur recommandation du comité de sélection. Le comité de sélection du prix Whitman Wright sera composé d'au moins trois membres de la SCGC nommés par le comité d'innovation et des TI, sous réserve de l'approbation du comité des distinctions honorifiques et des fellowships.

#### Procédure de sélection du candidat

- Pour ce prix, tout membre de la SCGC peut proposer un candidat qui est un membre de la SCGC ou de l'Institut canadien des ingénieurs. De plus, le comité de sélection demandera normalement des conseils et des recommandations aux comités régionaux et aux autres comités de la SCGC.
- Les candidats pour ce prix seront invités par une annonce appropriée dans la revue l'Ingénieur civil canadien ou par avis électronique aux membres.

- Le dossier de candidature devra comprendre les éléments suivants :
  - Le formulaire de mise en candidature dûment complété et signé ;
  - Le CV du candidat (4 pages maximum) ;
  - Une description de l'importante contribution du candidat dans la promotion de l'application des TI en génie civil dans une ou plusieurs des catégories citées dans la page précédente de ces cadres de référence (2 pages maximum pour chaque catégorie ou un maximum de 8 pages pour la description).
  
- Les résultats de la procédure de sélection seront traités confidentiellement jusqu'à la remise du prix.